

Le budget 2018 d'Epernay Agglo Champagne

Le 12 avril dernier, les élus d'Epernay Agglo Champagne ont adopté le budget. Celui-ci traduit une double ambition : ne pas augmenter la fiscalité des ménages et des entreprises, tout en mettant en oeuvre une politique soutenue en termes d'investissements. L'objectif est d'accompagner le développement de l'Agglo et d'apporter des services de qualité et des équipements de proximité à tous les habitants.



Un peu plus d'un an après la fusion des deux ex-communautés de communes (ex-CCEPC et ex-CCRV), les élus d'Epernay Agglo Champagne ont voté un budget s'élevant à 76 millions d'euros.

Concernant les dépenses de gestion incontournables (fonctionnement), celles-ci sont maîtrisées et s'établissent à 55 millions d'euros. Elles représentent les frais de gestion du domaine public (eau et assainissement, espaces aquatiques, scolaire, transport, mobilité, ordures ménagères, services d'incendie et de secours, etc.), l'entretien du patrimoine, le reversement des dotations aux communes dans le cadre du pacte fiscal. Mais également les charges de personnel et le financement des politiques thématiques (scolaire, périscolaire, déplacements, développement économique, déploiement de la fibre pour le Très Haut Débit...). Quant au programme d'investissements (21 millions d'euros, dont près de 13 millions consacrés au renouvellement des équipements et de l'existant ainsi qu'aux nouveaux investissements), celui-ci va contribuer au maintien de la qualité du service public. Il reflète également les ambitions du territoire et la volonté de l'Agglo d'agir au quotidien pour les habitants et ses communes membres.

« Le budget 2018 est le signe d'une politique de développement, basée sur les compétences antérieures des deux ex-communautés tout en complétant celles-ci, notamment dans le domaine économique, environnemental et touristique. Notre Agglo, forte de plus de 50 000 habitants, est un acteur incontournable dans notre département, l'appellation Champagne et notre région. C'est en étant innovant et performant que nous servirons mieux nos populations et les visiteurs de notre territoire ».

Eric Plasson, Vice-Président aux Finances, à la politique budgétaire et au Contrôle de gestion

Exemples d'investissements par secteur :

TRANSPORTS-MOBILITÉ : • Minibus électrique (TPMR) • Bus 100 % électrique (TPMR) • Mise en accessibilité de 85 quais de bus • Extension du réseau de transport (ligne A)...

EAU ET ASSAINISSEMENT : • Réfection des réseaux Eau et Assainissement (18 communes)

VOIRIE : • Réfection de la rue des Collinettes (ZA de Mardeuil)

ESPACES AQUATIQUES : • Neptune : chauffage • Bulléo : éclairage, chauffage...

LE MILLESIMUM : • Rénovation des équipements thermiques (chauffage) • Vidéoprotection • Eclairage à ampoules à led (économie d'énergie)...

SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE : • Travaux d'accessibilité dans plusieurs écoles • Achat d'équipements informatiques et de mobiliers

GESTION ET PREVENTION DES DECHETS : • Bacs de collecte et de bennes à verre • Broyeurs pour les habitants (disponibles en déchèterie) • Installation d'un bungalow (déchèterie de Voipreux)

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET PROMOTION DU TOURISME : • Aménagement de Pep's in Champagne • Aménagement de la ZA Pierry-Sud Développement • Déploiement de la fibre optique • Balisage des randonnées édestres • Valorisation du site de La Crayère • Mise en valeur du Mont Bernon • Rénovation de la ligne de fret ferroviaire Oiry-Esternay

URBANISME ET AMENAGEMENT : • Projet golfique (fouilles archéologiques) • Fonds de concours pour les communes • Dématérialisation des actes d'urbanisme



Infos pratiques

BUDGET PRINCIPAL D'EPERNAY AGGLO CHAMPAGNE

Fonctionnement : 55 millions d'€

Investissement : 21 millions d'€

Total : 76 millions d'€

BUDGETS ANNEXES

Investissements :

Eau et Assainissement : 8,6 millions d'€

Urbanisme et Aménagement : 800 000 €

Le Millesium : 690 000 €

Transport - Mobilité : 600 000 €

Espaces aquatiques : 593 000 €

Développement économique et promotion du tourisme : 500 000 €

Gestion et Prévention des déchets : 411 000 €

Scolaire et Périscolaire : 368 000 €

Budget primitif 2018:

Délibérations du Conseil communautaire du 12 avril 2018 :

[Consulter les délibérations](#)

[Ecouter le compte-rendu audio](#)

Documents

[Annexe budget primitif - Budget général](#)

[Annexe budget primitif - Budget assainissement](#)

[Annexe budget primitif - Budget eau](#)

[Annexe budget primitif - Budget Parc des expositions](#)

[Annexe budget primitif - Budget Pépinière d'entreprises](#)

[Annexe budget primitif - Pierry Sud Développement](#)

[Annexe budget primitif - Budget transport](#)